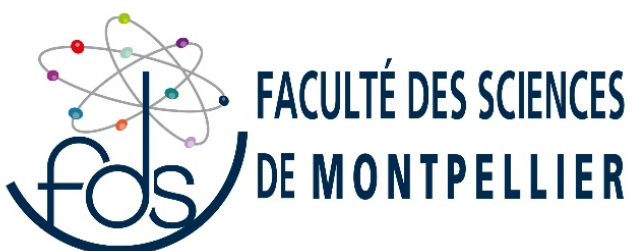




**Faculté des Sciences de Montpellier**

# **CONSEIL**

**Séance du 15 janvier 2025**





## MEMBRES DU CONSEIL PRESENTS OU REPRESENTES

### Collège A : Professeurs des Universités (10)

Rachel **CERDAN**

Benoite de **SAPORTA**

Guilhem **DESBROSSE**

Mathilde **DUFAY**

Thierry **GUILLET**

Souhila **KACI**

Philippe **MÜNCH**

Florence **PERRIN**

Christian **RETORÉ**

Arnaud **VIRAZEL**

Présent·e	Représenté·e par
X	
X	
X	
	Sèverine <b>BERARD</b>
	Coralie <b>WEIGEL</b>
X	
X	
X	
	Benoite de <b>SAPORTA</b>

### Collège B : autres Enseignants Chercheurs et Enseignants (10)

Anne-Muriel **ARIGON**

Richard **ARINERO**

Sèverine **BERARD**

Patrick **CANADAS**

Sonia **CANTEL**

Nelly **GODEFROY**

Christine **LEREDDE**

Clémentine **NEBUT**

Constantin **VERNICOS**

Coralie **WEIGEL**

Présent·e	Représenté·e par
	Clémentine <b>NEBUT</b>
	Philippe <b>MÜNCH</b>
X	
	Christine <b>LEREDDE</b>
X	
	Rachel <b>CERDAN</b>
X	
X	
X	





**Collège C : Usagers (8)**

	Présent·e	Représenté·e par
Alétheïa <b>BRUEL</b>	X	
Mathéo <b>HUBERT</b> (Suppléant)	X	
Sarah Melina <b>PARENT</b>		Aude <b>BRETAGNOLLE</b>
Aurélié <b>JARRIGEON</b> (Suppléante)		
Abdelhakim <b>EL YOUBI</b>		Yanis <b>GRILLOT</b>
Julien <b>GELUS</b> (Suppléant)		
Aude <b>BRETAGNOLLE</b>	X	
Mathilde <b>BUGAREL</b> (Suppléante)	X	
Yanis <b>GRILLOT</b>	X	
Habib <b>BELHAOUARI</b> (Suppléant)		
Raphaël <b>THOUROUDE</b>	X	
Myriam <b>CHAHLAL</b> (Suppléante)		
Enora <b>BADIN</b>		
Louis <b>DODARD</b> (Suppléant)		
Ewen <b>PHILIPPOT</b>		Raphaël <b>THOUROUDE</b>
Lucile <b>FROMENTIN</b> (Suppléante)		



### **Collège D : Personnels IATSS (4)**

Karine **ENDRES**

Corinne **FERNANDEZ**

Colin **DURAND**

Thierry **VINDOLET**

Présent·e	Représenté·e par
X	
X	

### **Personnalités extérieures (4)**

Claire **GATECEL**

(Région Occitanie-Pyrénées- Méditerranée)

Karine **WISNIEWSKI**

(Conseil Départemental de l'Hérault)

(Conseil Économique, Social et Environnemental  
Régional-Occitanie- Pyrénées- Méditerranée)

Éric **JALLAS**

(Chambre Régionale de Commerce et de l'Industrie)

Sébastien **COTE**

(Montpellier Méditerranée Métropole)

Présent·e	Représenté·e par

### **Personnalités extérieures à titre personnel (3)**

Arnault **IOUALALEN**

Florence **LAZARD**

Martine **LUMBRERAS**

Présent·e	Représenté·e par
X	

Vu les Statuts de la Faculté des Sciences de Montpellier approuvés par le  
Conseil d'Administration de l'Université Montpellier le 7 février 2022, - Chapitre 1 :  
le Conseil de la Faculté des Sciences -,

Membres en exercice : 40



## INVITES PERMANENTS PRESENTS

### **- Directeurs·trices adjoints·tes**

Frédéric **LEMOIGNO** (Pratiques pédagogiques)  
Isabelle **TOURNIER** (Finances et Moyens)

### **- Directeurs·trices Département d'enseignement**

Stéphane **BESSY** (Informatique)  
Benoîte **DE SAPORTA** (Mathématiques)  
Mélanie **DEBIAIS-THIBAUD** (BE)  
Philippe **ENRICI** (EEA)  
Philippe **MÜNCH** (IRES)  
Fleurice **PARAT** (TEE)

### **- Directeur Administratif**

Gilles **GUEVELLOU**

### **- Chefs·fes de service/pôle**

Corinne **FERNADEZ** (Relations extérieures et partenariales)  
Michelle **LEVEQUE** (OFSI)

### **- Secrétaires de séance**

Sandra **GAUCERAND** (Assistante de Direction)





Le mercredi 15 janvier 2025, à 10h30, les membres du Conseil de la Faculté des Sciences de Montpellier se sont réunis sous la Présidence de **M. MARIN**, Directeur de la Faculté des Sciences, en Salle des Actes - bâtiment 7 du campus Triolet.

**M. MARIN** salue l'assemblée et ouvre la séance. Il annonce l'ordre du jour initial :

1. **Actualités**
2. **Approbation du relevé de conclusions**
3. **Présentation et vote : conventions**
4. **Répartition du budget 2025 des départements d'enseignement**
5. **Point évaluation de l'HCERES**
6. **Questions diverses**

**M. MARIN** rappelle que cette séance a été déplacée à 10h30 car il devait participer, ce matin même, à un Conseil d'UFR, Ecoles et Instituts (UEI) programmé à 8H30.

## 1- Actualités

### a- Conseil d'UFR, Ecoles et Instituts du 15 janvier 2025

**M. MARIN** indique qu'un Conseil d'UFR, Ecoles et Instituts s'est tenu ce matin. Durant cette séance, Monsieur le Président de l'Université de Montpellier a fait part de ses inquiétudes concernant le budget 2025 de l'établissement. Il a indiqué que seules les dépenses « strictement nécessaires à la continuité des services publics » sont désormais autorisées. A cet effet, uniquement 25% de la notification intermédiaire de l'Etat 2024 sont mis à disposition par le Ministère. Des contrôles seront opérés par le rectorat et contrôleur budgétaire en région auquel l'établissement devra adresser une prévision des dépenses par masse, au titre du 1<sup>er</sup> trimestre de l'année, fin janvier 2025.

Avant l'annonce de ces précisions, **M. MARIN** et **Mme TOURNIER** pensaient que l'Établissement attribuerait 25% aux UEI, mais **M. MARIN** précise que cela ne sera pas le cas car pour certains UEI les 25% ne suffiront pas, et qu'il est difficile de typologiser les dépenses.

**M. MARIN** indique que le dialogue avec la Direction des Affaires Financières de l'Établissement est crucial afin que la Faculté des Sciences puisse fonctionner. SIFAC ouvrant le 20 janvier 2025, il pense que des rencontres auront lieu avec cette Direction très prochainement.

**M. MARIN** informe que le vote du BR1 2025 de l'UM était prévu le 28 avril 2025. Il espère qu'une loi des finances sera votée d'ici là ; les budgets pourraient ainsi se développer et permettraient de retourner à un régime « normal ». Si ce n'est pas le cas, il craint que tout soit compliqué : le BR1 sera décalé en juin/juillet, il y a un risque que les enveloppes diminuent (COMP, LPR, etc.) et que d'autres mesures plus compliquées apparaissent.

**M. LEMOIGNO** demande si des risques budgétaires sont également à craindre concernant les appels à projets (AAP) 2025.



**M. MARIN** précise que les AAP ne seront pas impactés. Même si le fonctionnement dégradé le contraire, **M. MARIN** ne s'inquiète pas et sait que la Faculté s'en sortira.

**M. BESSY** demande si les départements d'enseignement seront touchés, notamment pour la dotation relative à l'apprentissage.

**M. MARIN** ne peut pas répondre tant qu'il n'a pas discuté avec la DAF. Il insiste, il y a une volonté de contrôler les dépenses, mais, en théorie, l'argent de l'apprentissage ne devrait pas être concerné car il s'agit de ressources propres.

**M. MARIN** est rassurant : il ne faut pas s'affoler !

**Mme TOURNIER** demande si l'investissement est complètement gelé.

En réponse, **M. MARIN** lit le paragraphe correspondant de la présentation faite au Conseil UEI : « En matière d'investissement :

- Les dépenses d'investissement se limiteront aux projets déjà engagés au 31/12/2024 au plus tard ;
- Les investissements nouveaux qui s'avèreraient indispensables pour garantir la sécurité des biens et des personnes ou assurer la continuité de l'activité, doivent faire l'objet d'un accord préalable du contrôleur budgétaire de région académique dont relève l'établissement. »

**M. MARIN** indique que, lors de cette séance, un point sur la mise en œuvre de la stratégie relative à la nouvelle offre de formation a été présenté. Il ajoute qu'il n'y aura plus de fichiers jaunes et que l'outil « Actul » deviendra « Actul+ » avec des fonctionnalités supérieures. Il en discutera au point 5 de l'ordre du jour.

#### **b- Salon de l'Enseignement Supérieur**

**M. MARIN** annonce que le Salon de l'Enseignement Supérieur se tiendra du 16 au 18 janvier 2025 au Parc des Expositions de Pérols. Il se félicite de l'implication des enseignants, qui ont répondu présents en grand nombre. La Faculté est prête pour cet événement et sera représentée à la fois sur son stand et également à l'occasion de plusieurs tables rondes.

**M. MARIN** souligne l'importance de l'attractivité et rappelle les efforts déployés dont, notamment, la participation à de nombreux salons et la campagne de communication via l'affichage réalisé aux arrêts stratégiques du tram.

#### **c- Vœux de la Faculté**

**M. MARIN** rappelle que la cérémonie des vœux de la Faculté des Sciences se déroulera le jeudi 23 janvier 2025, à la Maison des Etudiants. Les Conseillers sont invités à ce moment de convivialité, qui réserve une surprise.

**M. MARIN** ajoute que malgré la situation financière actuelle, les cérémonies de vœux organisées par l'UM et les composantes sont maintenues.

#### **d- Questions diverses**

**M. MARIN** demande à l'assemblée si elle a des questions diverses.

**M. THOUROUDE** demande pour quelles raisons les accès au bâtiment 5, côté « Space », sont toujours fermés alors qu'il n'y a plus de travaux.

**M. GUEVELLOU** indique qu'une réunion est prévue avec la Direction du Patrimoine Immobilier (DPI) à ce sujet.



## 2- Approbation du relevé de conclusions

**M. MARIN** invite le Conseil à se prononcer sur le relevé de conclusions du 13 novembre 2024. Il rappelle que ce document avait été mis à disposition tardivement lors de la dernière séance, il avait alors proposé de différer son vote. Il demande à l'assemblée si elle a des questions.

Avant de procéder au vote, **M. MARIN** informe qu'il y a 28 votants présents et représentés.

**Après s'être assuré du quorum, à la suite de la présentation et aux débats qui s'en sont suivis, le Directeur de la Faculté des Sciences de Montpellier demande aux membres du Conseil d'UFR de se prononcer sur le relevé de conclusions du Conseil de la Faculté des Sciences du 13 novembre 2024.**

### RESULTAT DU VOTE

Membres en exercice : 40

Membres présents et représentés : 28

Membre n'ayant pas pris part au vote : 0

Suffrages valablement exprimés : 28

Pour : 28

Contre : 0

Abstention : 0

*Le Conseil donne un avis UNANIME au relevé de conclusions du Conseil de la Faculté des Sciences du 13 novembre 2024.*

**M. MARIN** précise que le dernier Conseil ayant eu lieu 2 jours avant les congés de fin d'année (le 19 décembre 2024), son relevé de conclusion n'a pu être finalisé dans les temps. Il sera soumis au vote de l'assemblée lors de la prochaine séance, le 12 février 2025.

## 3- Présentation et vote : conventions

**M. MARIN** annonce que les Conseillers sont invités à se prononcer sur 3 conventions : une convention de partenariat de double diplomation et 2 conventions de prêt d'exposition. Les documents sont à disposition de l'assemblée sur le Moodle du Conseil.

### **a- Convention de partenariat de double diplomation entre IMT Mines Alès et l'UM/FdS**

**M. MARIN** note que cette convention concerne le master « Sciences de la Terre et des Planètes, Environnement », plus précisément les parcours « Géologie de l'exploitation et des réservoirs », « Aléas géologiques - Observations, mesures, modélisation », et « Géodynamique et géomatériaux ». La convention est conclue pour toute la durée d'accréditation.

**M. MARIN** indique qu'il s'agit de la quatrième et dernière convention de partenariat pédagogique de double diplomation avec l'IMT Mines Alès ; les 3 autres concernaient les Masters Mécanique, Eau, et SNS.

**M. MARIN** signale que, à l'instar des précédentes conventions - dont certaines ont fait l'objet d'un avenant - les modifications demandées par la DFE, depuis avril, y sont incluses :

- Dans l'intitulé : il s'agit de double diplomation et non pas de bidualation, chaque établissement ayant sa propre maquette sans interaction,
- Dans la maquette : l'année « Complément d'ingénierie » a été remplacée par « Année de Césure ». Ce sont des modalités souhaitées par la DFE.





**Mme PARAT**, Directrice du département Terre Eau Environnement, constate que ce partenariat fonctionne très bien.

**Mme FERNANDEZ** précise avoir discuté avec la Direction des Formations et des Enseignements au sujet de la césure. La DFE lui a confirmé qu'il s'agissait de la meilleure solution et qu'elle avait eu l'aval de **M. MARIN**.

**Mme FERNANDEZ** pense que la césure n'est pas une solution et qu'elle peut mettre en difficulté les étudiants. Elle a alors proposé une rencontre à la DFE pour en discuter.

**M. MARIN** reconnaît avoir accepté la césure tout en sachant que ce n'était pas la solution optimale.

**Mme BERARD** propose la création d'un DU vide à la place de la césure.

**M. MARIN** note cette proposition et s'interroge sur le fonctionnement des autres universités dans ce même cas. Il est d'accord pour réfléchir à une autre solution.

**Après s'être assuré du quorum, à la suite de la présentation et aux débats qui s'en sont suivis, le Directeur de la Faculté des Sciences de Montpellier demande aux membres du Conseil d'UFR de se prononcer sur la convention de partenariat de double diplomation entre IMT Mines Alès et l'Université de Montpellier/Faculté des Sciences, concernant le master « Sciences de la Terre et des Planètes, Environnement ».**

#### RESULTAT DU VOTE

Membres en exercice : 40

Membres présents et représentés : 28

Membre n'ayant pas pris part au vote : 0

Suffrages valablement exprimés : 28

Pour : 16

Contre : 0

Abstention : 12

*Le Conseil donne un avis **FAVORABLE** à la convention sus citée.*

**Mme FERNANDEZ** signale que ce vote doit servir à interpeler. Elle souhaite que la DFE prenne ses responsabilités et trouve une solution qui ne pénalise pas les étudiants.

**M. MARIN** remercie les conseillers de s'être abstenus plutôt que de voter contre cette convention.

#### **b- Conventions de prêt d'exposition « Pourquoi les mathématiques ? »**

**M. MARIN** indique qu'il s'agit d'une exposition itinérante qui sera accueillie :

- du 03 au 21 février 2025, au Collège Port Marianne de Montpellier,

- du 03 au 28 mars 2025, au Lycée des métiers Jules FIL de Carcassonne.

**Après s'être assuré du quorum, à la suite de la présentation et aux débats qui s'en sont suivis, le Directeur de la Faculté des Sciences de Montpellier demande aux membres du Conseil d'UFR de se prononcer sur les conventions de prêt d'exposition entre. :**

- Collège Port Marianne de Montpellier et l'Université de Montpellier/Faculté des Sciences,

- Le Lycée des métiers Jules FIL de Carcassonne et l'Université de Montpellier/Faculté des Sciences.

#### RESULTAT DU VOTE





Membres en exercice : 40  
Membres présents et représentés : 28  
Membre n'ayant pas pris part au vote : 0  
Suffrages valablement exprimés : 28

Pour : 28  
Contre : 0  
Abstention : 0

*Le Conseil donne un avis UNANIME aux conventions sus citées.*

p.5

#### **4- Répartition du budget 2025 des départements d'enseignement**

**M. MARIN** indique que la répartition du budget 2025 a été présentée aux Directeurs des départements d'enseignement ce mardi 14 janvier en Comité de Direction.

Avant de projeter sa présentation (voir Annexe), **Mme TOURNIER**, Directrice adjointe en charge des Finances, évoque la situation de la façon suivante : « on ouvre 11 boîtes en fonction des besoins (discutés avec les gestionnaires, les Directeurs des départements, les services Financiers de la FdS et **Mme TOURNIER**), puis on attend de voir comment ces boîtes vont être remplies par l'Etablissement ».

**M. MARIN** remercie les équipes qui ont travaillé sur cette co-construction. Il ajoute qu'un regard particulier sera porté sur le département Mécanique qui voit son budget diminuer. La Direction restera vigilante à cette situation.

**M. MARIN** pense que la Direction des Affaires Financières comblera les cases demandées par la Faculté, car toutes seront justifiées.

**Mme TOURNIER** craint que le montant versé par le CFA, lors du BR, soit en baisse. Elle rappelle qu'il s'agit de l'investissement.

**Mme BRUEL** demande ce que cela signifie.

**Mme TOURNIER** explique la FdS s'était engagée à verser aux départements 1500€/apprenti. Il y a quelques années, l'UM a mis en place un impôt, prélevé à chaque composante, d'un montant de 10%. Cette année, il est de 18% et l'année prochaine il passera à 20%. La FdS a dû répercuter cet impôt sur les départements et cette année, au lieu de leur verser 1 500€, elle leur a versé une dotation de 1 230€ par contrats pro et apprenti, avec l'accord des Directeurs de département.

**M. MARIN** remercie **Mme TOURNIER** pour son investissement dans cette mission ainsi que **Mme BEDU** et ses équipes pour le travail effectué.

#### **5- Point évaluation de l'HCERES**

**M. MARIN** annonce le contexte HCERES tel qu'il a été présenté en Conseil UEI :

- l'Université interagit directement avec l'HCERES,
- la Direction des UEI dialogue avec leurs correspondants HCERES - qui au titre de la FdS sont **Mme HURTREZ**, **Mme GOFFINET**, **M. HERZLICH** et **M. LEMOIGNO** -, et les responsables de mention.
- un cadrage UM sera validé par la CFVU.
- la soutenabilité de l'offre de formation doit être humaine, financière et organisationnelle.



**M. MARIN** indique que pour la construction des maquettes pédagogiques, il a été précisé en Conseil UEI que « toutes les fonctionnalités d'ACTUL n'ont pu être déployées lors de la précédente accréditation. ». Ainsi, les fiches jaunes seront supprimées et les allers-retours avec APOGEE seront désormais possibles.

Après avoir présenté les étapes de création, suspension ou modification de maquette pédagogique, **M. MARIN** informe que la Faculté est en ordre de marche : les fiches types ont été vérifiées par le pôle OFSI et les chiffres complémentaires seront transmis très prochainement. Un groupe Teams comprenant l'ensemble des données sera bientôt actif.

**M. MARIN** projette les plannings prévisionnels de la construction de l'offre de formation et de la mise en œuvre de l'offre de formation accréditée présentés en Conseil UEI. Il pense que ces plannings doivent être encore discutés.

## 6- Questions diverses

**M. MARIN** demande à l'assemblée si elle a de nouvelles questions.

**Mme PARAT** s'interroge sur la saisie des notes des CCI sur SNW : quand et comment devront-elles être saisies et comment ?

**M. MARIN** lui répond qu'il n'y a qu'une seule note à saisir.

**Mme LEVEQUE** confirme et précise qu'il faut saisir les notes des CCI en 1<sup>ère</sup> session. Elle précise que toutes les informations sont indiquées dans les MCC, disponibles sur le site internet de la Faculté des Sciences.

**M. MARIN** remercie l'auditoire de sa présence et des débats portés durant cette séance, puis il clôt la séance à 12 heures 30.

*Pour ne pas alourdir le texte, nous nous conformons à la règle qui permet d'utiliser le masculin avec la valeur de neutre.*

**Le Président de séance**

*Jean-Michel Marin*

**La secrétaire de séance**

*Sandra Gaucerand*